

PREAVIS N°18/2021  
du comité de direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
de l'association intercommunale  
du SDIS Nyon-Dôle**

Remplacement et transfert du véhicule Zorba 152

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le parc de véhicules et le matériel roulant du SDIS est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA pour 47% ou financés par l'association intercommunale, actuellement à hauteur de 53% du parc.






La moyenne d'âge de nos 22 véhicules, propriété du SDIS, est de 23 ans.

**Le but de ce préavis est de valider le transfert d'un véhicule de Nyon à Genolier et de son remplacement pour le site de Nyon.**


## 1. Introduction

### Remplacement du véhicule Zorba 301 par le Zorba 152 pour le site de Genolier

Le site de Genolier est doté de 4 véhicules dont 1 est propriété de l'ECA.

Z 361	TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MATERIEL (TPM) Marque: Mercedes-Benz 516 BT 4x4 Mise en circulation: 2016 Propriété de l'ECA	 
Z 321	VEHICULE DE PREMIERE INTERVENTION (VPI) Marque: VW Taro 4x4 Mise en circulation: 1992	
Z 371	VEHICULE MATERIEL (VM) Marque: Renault Trafic Mise en circulation: 1990	
Z 301	CHEF D'INTERVENTION (VCI) Marque: Peugeot 406 Mise en circulation: 2002	

Le site de Nyon a parmi ses véhicules :

Z 152	TRANSPORT DE PERSONNES ET TRACTION Marque: Nissan Navara 4x4 Mise en circulation : 2007 5 places Avec treuil de 6500kg – 28m	
-------	--	---

Indicatif	Type	Localisation	Fonction	Marque et type	RAG	Année 1 <sup>ère</sup> mise en circulation	Propriétaire	Age	Km au 01.01.20	Etat	Besoin
152	VhdLe	Nyo	Vhc transp matériel	NISSAN NAVARA DC SE 2,5 Tdi 4WD	X	2007	SDIS	13	64057	3	5
301	VhdLo	Gen	Vhc officier	Peugeot 406	X	2002	SDIS	18	106195	2	5
321	VhdLe	Gen	Vhc 1 <sup>ère</sup> inter HP	VW Taro 4x4	X	1992	SDIS	28	8144	3	5
361	VhdLo	Gen	TPM	MB 516 BT 4x4	X	2016	ECA	4	2441	ECA	ECA
371	VhdLo	Gen	Vhc matériel	Renault Trafic B90	X	1990	SDIS	30	11057	2	5

Le site de Genolier dispose d'un véhicule d'officier (Peugeot 406) qui est son seul véhicule « rapide » pour chef d'intervention. Les autres véhicules sont destinés au transport de matériel et de personnes, mais sont des véhicules de catégories (mi)-lourds.

Il permet au chef d'intervention du site de Genolier de se rendre rapidement sur les lieux d'un sinistre afin de faire sa reconnaissance, ceci avant l'arrivée des moyens humains et matériels engagés. Ce véhicule d'officier est également utilisé comme transport de personnes pour se rendre aux cours cantonaux ou régionaux. Agé de 19 ans avec 110'000 km au compteur, ce véhicule pose fréquemment des soucis mécaniques et électriques. (CHF 3'000.- sur les 3 dernières années)

Le site n'est pas équipé de véhicule pont permettant le transport de matériel.

Le site de Genolier mobilise parfois un pick-up privé ou de la voirie pour le repli des tuyaux contaminés ou sales, ainsi que pour le retour de matériel en caserne pour nettoyage et rangement après intervention.

### **Remplacement du véhicule Zorba 152 pour le site de Nyon**

En date du 30 juin 2020, l'ECA a mis à disposition du site de Nyon un MOEX, (MOdule d'Extinction 500 litres) d'un poids opérationnel de 880 kg. Ce module est actuellement chargeable uniquement sur le vhc Z153, car il a été adapté dans ce sens (poids total passé à 3'500 kg avec une charge utile de 1'270 kg, contre 912 kg passagers compris à l'origine). Ce vhc propriété de l'ECA est également celui utilisé en priorité pour les déplacements aux cours cantonaux (environ 80 jours / année), ainsi que pour les interventions pollution semoir (environ 50 / année). Le 2<sup>ème</sup> vhc tracteur du site (également Navara de 2007 propriété du SDIS) ne peut quant à lui supporter le poids du module. Le remplacement de ce véhicule offrira plus de souplesse dans l'opérationnel grâce au poids total augmenté à 3'500 kg, avec une charge utile permettant le transport du MOEX et des servants.



## **2. Projet**

Dans sa séance du 10 juin 2020, le CODIR a accepté le **remplacement** du véhicule Z152 pour le site de Nyon. Ce dernier sera remis au site de Genolier en remplacement du Z201 (VCI Peugeot 406).

Pour le choix de son remplaçant, un groupe de travail a été nommé et chargé d'étudier un véhicule tout-terrain, léger, destiné au transport de matériel et de personnes.

Ce groupe de travail se compose de:

- Cap Michel Champendal, responsable technique SDIS Nyon-Dôle.
- Cpl Julien Penel, employé technique, site de Nyon.

La conclusion du groupe de travail a abouti au remplacement du Z152 par un véhicule tout-terrain utilitaire et double cabine qui permettra au site de Nyon de continuer à accomplir ses diverses missions. La mise à disposition du Navara au site de Genolier en remplacement de la Peugeot permettra au site d'intervenir d'une manière autonome et sans risquer des dommages à la propriété d'autrui (véhicule privé). Le déplacement rapide et sécurisé d'un premier échelon d'intervention sera également garanti sur l'ensemble des objectifs (y compris dans le terrain). Enfin le transport de matériel de premier échelon (remorque) ou lors du repli sera également garanti d'une manière plus efficiente.

Le choix du groupe de travail s'est porté sur le véhicule suivant (3 offres) :

### **Ford Ranger – double cabine 2.0 EcoBlue 4x4, automatique**

- |                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| • Véhicule                           | CHF 41'000.- |
| • Modification du châssis            | CHF 17'500.- |
| <i>Rehaussement poids à 3500 kg</i>  |              |
| <i>Jeu de protection</i>             |              |
| <i>Pare-chocs ARB</i>                |              |
| • Aménagement du vhc                 | CHF 8'100.-  |
| <i>Aménagement en cabine</i>         |              |
| <i>Aménagement à l'extérieur</i>     |              |
| <i>Porte-perche</i>                  |              |
| <i>Coffre de matériel</i>            |              |
| <i>Supports de fixation module</i>   |              |
| <i>Crochet de remorquage</i>         |              |
| • Equipement vhc de secours          | CHF 18'000.- |
| <i>Rampe moyens prioritaires</i>     |              |
| <i>RAG (enregistrement parcours)</i> |              |
| • Equipement électrique              | CHF 10'300.- |
| <i>Alimentation MOEX</i>             |              |
| <i>Chargeur de batterie</i>          |              |
| <i>Installation 230V et 12V</i>      |              |
| <i>Installation radio</i>            |              |
| <i>Treuil électrique</i>             |              |
| • Marquage                           | CHF 1'100.-  |
| • Divers et imprévus                 | CHF 3'800.-  |



Image d'exemple

**Total : (TVA comprise) CHF 98'900.-**

Le surcout de ce véhicule (CHF 26'900.-) par rapport à l'achat du Ford Ranger pour le site de St-Cergue (Préavis 12-2019) est essentiellement lié aux modifications du châssis afin de supporter le chargement du MOEX, ainsi que les adaptations mécaniques et électriques nécessaires afin de pouvoir embarquer ce module.

### **3. Incidences financières**

Dans le futur, le renouvellement du matériel ou encore des infrastructures (portes sectionnelles des casernes, le revêtement de la cour, ou les installations du local lavage véhicules) devront obligatoirement être pris en charge par l'association. Afin d'anticiper ces investissements futurs, un montant est mis chaque année sur le fonds de renouvellement, ce qui permettra de réaliser ces investissements le moment venu.

Le devis préliminaire pour le véhicule complètement équipé se monte à CHF 98'900.-.

Il est proposé au conseil intercommunal de prélever ce montant sur le compte 9282-0, fonds de réserve achat de véhicules, doté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'un montant de CHF 119.749.-

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

## Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

**Vu** le préavis No 17/2020 du comité de direction du 3 février 2021,  
**ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

- de valider le transfert du site de Nyon au site de Genolier du véhicule Nissan Navara (ex Z152, deviendra Z351) en remplacement de la Peugeot 406 (Z301) ;
- d'autoriser le remplacement du véhicule de transport de personne et matériel Nissan Navarra (Zorba 152) par un Ford Ranger double cabine 2.0 EcoBlue 4x4, automatique et son équipement ;
- d'octroyer à cet effet un montant de CHF 98'900.- en prélèvement sur le compte 9282-0, fonds de réserve achat de véhicules.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras

La secrétaire



Séverine Clément